



**Législature 2015-2020
DELIBERATION N°06-2016
DU 19 MAI 2016**

**APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT,
DU COMPTE D'INVESTISSEMENT, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS,
DU COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN 2015**

Vu les articles 30, al. 1 lettre f) et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu le compte administratif pour l'exercice 2015 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 2015 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département présidentiel,

Vu le rapport de la commission des finances du 28 avril 2016,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

décide

à l'unanimité des membres présents, soit par 18 voix « pour »

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2015.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2015 pour un montant de CHF 9'754'978.76 aux charges et de CHF 11'105'583.62 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 1'350'604.86.

3. D'approuver le compte d'investissement 2015 pour un montant de CHF 14'297'204.50 aux dépenses et de CHF 413'885.90.- aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 13'883'318.60.
4. D'approuver le financement des investissements nets de CHF 13'883'318.60 par l'autofinancement à raison de CHF 3'862'601.86 au moyen de la somme de CHF 1'011'997.- représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de CHF 1'500'000.- et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 1'350'604.86.-.
Le solde non couvert, au montant de CHF 10'020'716.74, est financé par le recours à l'emprunt et/ou par les liquidités communales.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 1'350'604.86 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2015.

D'approuver le bilan au 31 décembre 2015, totalisant à l'actif un montant de CHF 65'247'102.40 qui se compose de :

- Patrimoine financier	CHF 42'475'193.85
- Patrimoine administratif	<u>CHF 22'771'908.55</u>
Total de l'actif	CHF 65'247'102.40

et au passif un montant de CHF 65'247'102.40 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires	CHF 5'484'167.68
- Dettes à court, moyen et long termes	CHF 5'000'000.00
- Engagements envers des entités particulières	CHF 161.65
- Provisions	CHF 5'805'600.00
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements	CHF 181'829.96
- Fortune nette	<u>CHF 48'775'343.11</u>
Total du passif	CHF 65'247'102.40

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2015 à CHF 1'321'000.- et correspondent à la part qui serait à la charge de la commune sur l'insuffisance de couverture des engagements de la CAP.

Pour M. Raphael Prina, Président
Jacques Nierlé,
Secrétaire général